

Le marché de la coiffure

Et les défis de la reconquête économique

EDITION OCTOBRE 2013 - DONNEES AU 31/12/2012

Dossier Chiffres clés



Toujours plus d'activités de coiffure pour accueillir le million de clients quotidien !

Avec, désormais, plus de 79 500 activités de coiffure, la profession compte parmi les acteurs majeurs du commerce de proximité: près de 170 000 actifs dont 99 500 salariés sont chaque jour au service des français et exercent avec passion et expertise leur métier.

Pour autant, aujourd'hui la, concurrence pour les quelques 60 000 salons et près de 20 000 activités hors salon, est extrêmement forte

entraînant sur certaines zones géographiques une véritable saturation.

Avec une clientèle très exigeante, zappeuse, et, un contexte économique difficile, la rentabilité et la pérennité des activités sont fragilisées : plus que jamais l'emplacement, la disponibilité commerciale, la cohérence du concept marketing, son originalité parfois, la qualité du service et la politique tarifaire sont des éléments de choix concurrentiels déterminants. La capacité des chefs d'entreprise à s'adapter à ce contexte, la pertinence de la politique tarifaire et marketing, la vente additionnelle de produits capillaires et la maîtrise des outils de gestion sont des leviers indispensables pour assurer la pérennité des activités.

Depuis 2009, le marché de la coiffure est à la peine et se contracte. Les données INSEE indiquent pour 2012 à nouveau une baisse de 2,2% du chiffre d'affaires (CA) en volume et de 0,9% en valeur, pour un chiffre d'affaires global de 6,2 milliards d'euros (source INSEE/ESANE 2011).

Quelles que soient les sources, les données confirment cette tendance. Ainsi, pour l'Observatoire FCGA/Banque Populaire, le taux d'accroissement du CA d'affaires du secteur constaté en 2012 est de -1,0%. S'agissant du panel SCORE de la FNC, on poursuit la tendance amorcée depuis plusieurs années avec des chefs d'entreprise qui accompagnent le recul de l'activité par des mesures d'économie notamment

1 |

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA COIFFURE

36, RUE DU SENTIER ■ 75082 PARIS CEDEX 02

T: 01 42 61 53 24 ■ F: 01 42 60 02 08 ■ CONTACT@FNC.FR

AFFILIÉE À L'UNION PROFESSIONNELLE ARTISANALE 

en matière de masse salariale ; en effet, on assiste à nouveau à la réduction des effectifs du panel, pour maintenir la productivité et le taux d'occupation dans les salons et ainsi, faire face à la réduction de certains ratios technique et notamment en 2012 celui de la coloration, toujours sur fond d'espacements des visites dames.

L'Indice des prix à la consommation Coiffure 2012 qui traduit l'évolution des prix à qualité constante a progressé de 1,69%, entre 2011 et 2012. Cette hausse est inférieure, à l'Indice des prix à la Consommation (Indice d'ensemble) qui lui a progressé de 1,96%.

Dans le détail et toujours selon l'INSEE (IPC- prix moyens à la consommation en France métropolitaine) le prix moyen du shampoing coupe mode homme a progressé de 1,69% entre 2011 et 2012 et s'élève à 19,67€. Celui du shampoing coupe brushing dame a progressé de 1,17% et s'élève à 32,92€. Dans le même temps celui du shampoing supérieur, coloration, brushing dame a progressé de 2,90% et s'est vendu en moyenne à 44,59€ en 2012.

Pour le panel SCORE, en 2012, la fiche moyenne femme s'est élevée à 42,91€ (+1,53% par rapport à 2011) et la fiche moyenne homme a progressé quant à elle de 1,75% pour atteindre 18,34€ en 2012.

Quelle tendance pour 2013 ?

Sur le 1^{er} semestre 2013, les indicateurs de consommation et d'évolution du CA demeurent en recul : avec -2,1% en volume et -1,4% en valeur. L'Observatoire FCGA/Banque Populaire, relève sur le 1^{er} trimestre de l'année, un taux d'accroissement du CA de -0,8% sur la période.

En parallèle, la fragilité des micro-entreprises influence fortement, en ce début d'année, les tendances de défaillances tous secteurs en France. Aussi, la coiffure très concernée par ce type d'entreprises voit ces défaillances à nouveau progresser de 13,2% par rapport à 2012 avec près de 500 défaillances déjà enregistrées pour le 1^{er} semestre de l'année (source ALTARES).

Tous ces éléments nous contraignent à une légitime préoccupation par rapport à l'avenir

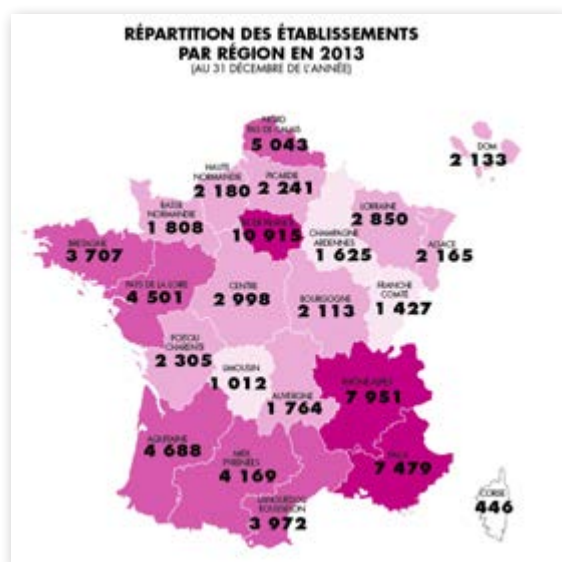
de la profession et de son marché, qui doivent en période de conjoncture très difficile sur fond de dégradation du pouvoir d'achat, trouver les moyens d'attirer les clients dans les salons en mixant des concepts d'entrée de gamme et des concepts plus haut de gamme, mais également en réenchantant et réinventant l'accueil et les services beauté dans les salons pour que la coiffure et les soins des cheveux redeviennent de véritables moments de plaisir et de détente, et non de banals moments d'entretien de la coupe ou de la couleur.

Sources: Exploitation, analyse et traitements statistiques de fichiers SIRENE, ACCOSS/URSSAF, Ministère de l'Education Nationale. Toute utilisation ou reproduction des données sont autorisées avec la mention obligatoire « Sources FNC ».

Les contours du secteur en chiffres

La coiffure, acteur majeur du commerce de proximité !

EDITION OCTOBRE 2013 - DONNEES AU 31/12/2012



Avec un chiffre d'affaires de 6,2 milliards (source INSEE/ESANE 2011), et ses 79 536 activités (Fichier SIRENE au 31 décembre 2012) réparties sur l'ensemble du territoire, les établissements de coiffure, qui représentent 76 335 entreprises, contribuent très largement au dynamisme du monde rural, à l'animation des centres-villes et quartiers périphériques des villes tout en étant également très présents dans les centres commerciaux. Le secteur poursuit sa croissance avec une évolution du nombre d'établissements de +20 % en 4 ans, soit 13 368 activités de plus et une progression de 3,7 % entre 2011 et 2012.

La coiffure représente aujourd'hui l'une des activités commerciales les plus denses de notre pays avec 1,22 établissement pour 1 000 habitants, soit en moyenne 1 activité pour 821 habitants¹. Les trois grandes régions économiques que sont l'Île de France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur rassemblent à elles seules un tiers des établissements.

Depuis 4 ans, la croissance du secteur en nombre d'activité est très majoritairement imputable aux auto-entrepreneurs. Le fichier comptait en solde net au 31/12/2012, 11 825 auto-entrepreneurs (source RSI), soit 14,9% des activités.

Non sans lien de cause à effet, le secteur de la coiffure à domicile poursuit son développement quantitatif et compte en 2012 plus de 16 000 activités. Leur nombre a plus que triplé en 12 ans et représente désormais environ 20% du secteur, pour un CA modeste estimé entre 5 et 8% du CA global du secteur.

Parmi les salons, les indépendants représentent près de 90% du nombre d'établissements du secteur avec un poids économique estimé de 60 à 65% du CA du secteur.

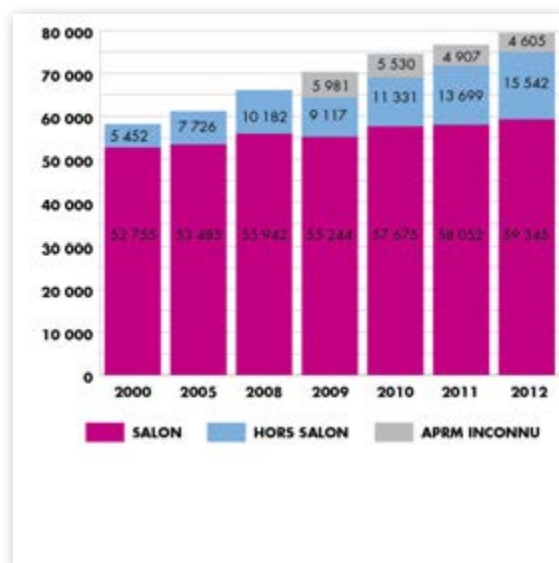
Le poids économique des établissements sous enseigne nationale est effectivement important : on l'estime entre 30 et 35% du chiffre d'affaires de la profession pour environ 7 000 points de

¹ sur la base d'une population française à 65,3 millions

vente. Les effectifs moyens de ces établissements sont de 5 à 6 salariés contre 2,6 en moyenne pour les établissements employeurs du secteur.

Le marché rassemble des groupes multi-enseignes mais également des groupes à taille plus modeste ou des mono-enseignes. Au-delà des positionnements en termes de gammes tarifaires et de qualité de service allant du haut de gamme aux formules «discount», la segmentation du marché s'opère également via le développement de concepts liés au développement durable et/ou au commerce équitable, à la coiffure ethnique, à des spécialités techniques (ex: bars à couleur, lissage brésilien...) et le lancement de nouveaux services tels que bar à ongles, bar à chignons, service barbier, relooking..., concepts ou spécialisation que s'approprient également de nombreux indépendants ou groupes d'envergure plus régionale.

On voit également depuis 2 à 3 ans arriver sur le marché de nouveaux concepts de coiffure qui s'implante prioritairement dans des lieux de passage (gares, aéroports, centres commerciaux) où l'on pratique soit exclusivement de la coiffure express sans technique (coupe et/ou coiffage), ou des compléments beauté (manucure, soins esthétiques rapides). L'objectif affiché de ces concepts est de capter les achats d'impulsion et de dernière minute, avec des prestations basiques et ultrarapides pour un service partiel.

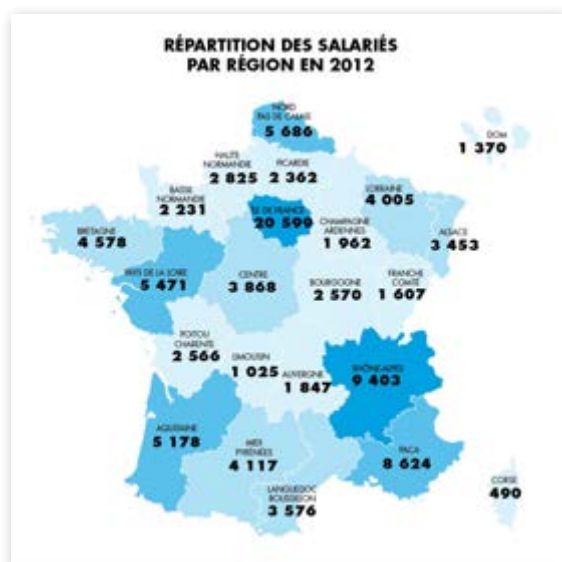


	2000	2005	2008	2009	2010	2011	2012
SALON	52 755	53 485	55 942	55 244	57 675	58 052	59 345
HORS SALON	5 452	7 726	10 182	9 117	11 331	13 699	15 542
APM INCONNU				5 981	5 530	4 907	4 605
TOTAL	58 207	61 211	66 124	70 342	74 536	76 658	79 492

Les contours du secteur en chiffres

Un secteur qui emploie environ 170 000 actifs

EDITION OCTOBRE 2013 - DONNEES AU 31/12/2012



Depuis 4 ans, les effectifs salariés du secteur subissent un important revers. De 108 569 au 31 décembre 2008 à 99 413 au 31 décembre 2012 (source ACOSS), c'est plus de 9 000 emplois perdus, soit une baisse de 8,4%, l'année 2012 enregistrant la perte la plus importante de la période avec une chute de 2 813 emplois.

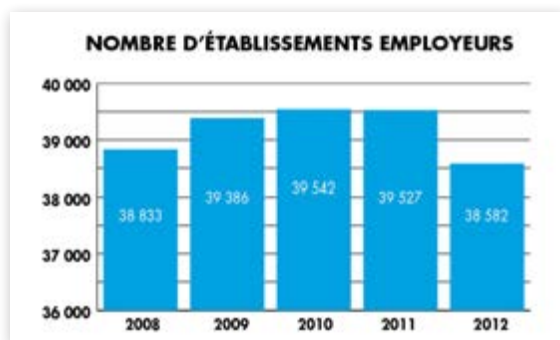
La part des établissements employeurs chute en parallèle significativement, de 58,7% en 2008 elle est passée à 48,5% en 2012, sous l'impact indéniable des créations d'entreprise sans salarié, notamment sous le régime de

l'auto-entrepreneuriat. Rappelons également que la quasi-totalité des entreprises de coiffure à domicile fonctionnent sans salarié, et que c'est également le cas pour la moitié des créations en salon, les entrepreneurs précités créant ainsi leur propre emploi.

Le nombre d'établissements employeurs a progressé jusqu'en 2010 et s'est maintenu en 2011 aux environs de 39 500, mais en 2012, on constate une chute importante du nombre d'établissements employeurs de 945 unités, lequel passe à 38 582. Les effectifs moyens par salon employeurs chutent également fortement sur la période : la moyenne de salariés par établissement employeur est en effet passée de 2,80 en 2008 à 2,58 en 2012.

Fruit de la conjoncture difficile, d'une relative saturation de l'offre coiffure, mais également du fait du poids du coût du travail, les entreprises ont été contraintes d'ajuster leurs effectifs, mais globalement, sur la période le nombre d'actifs du secteur est stable aux alentours de 170 000, avec 20 % des emplois en région Ile-de-France et 39 % dans les 3 grandes régions économiques que sont l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

	2010	2011	2012
EFFECTIFS SALARIÉS (SOURCE ACOSS)	104 804	102 226	99 413
EFFECTIFS NON SALARIÉS HORS AE (SOURCE RSI)	58 058	57 573	57 353
EFFECTIFS NON SALARIÉS AE (SOURCE RSI)	7 195	9 683	11 825
CONJOINTS COLLABORATEURS (SOURCE ACOSS)	583	535	513
TOTAL ACTIFS	170 057	169 662	169 104



Marché du travail en 2012 et enquête BMO 2013

Depuis 2009, le nombre de demandeurs d'emploi progresse significativement. Avant cette date, ce nombre se situait selon les années entre 24 000 et 25 000, ce chiffre ne cesse de progresser depuis. Avec +12% entre 2010 et 2011, il approche les 40 000 en fin d'année 2012.

Parallèlement, les offres d'emplois enregistrées par Pole Emploi (PE) régressent fortement (-8,8% en 2012) tout en restant à un niveau élevé, cela faisant suite à deux années de progression. Si Pôle Emploi ne recense pas l'exhaustivité des offres, la tendance observée est nécessairement à prendre en compte.

	2009	2010	2011	2012
DEMANDEURS D'EMPLOI	29 347	32 967	37 025	39 995
PROGRESSION PAR RAPPORT À N-1	+20%	+12%	+12%	+8,02%
OFFRES D'EMPLOI (PÔLE EMPLOI)	18 287	20 518	20 890	19 053
PROGRESSION PAR RAPPORT À N-1	-2%	+13%	+2%	-8,8%

De même, l'enquête BMO 2013 (Besoin de main-d'œuvre), étude menée chaque fin d'année à l'initiative de Pôle Emploi afin de recenser les intentions d'embauche des employeurs pour l'année suivante, indique à nouveau en 2012

une baisse des intentions d'embauche comme en 2010 et 2011.

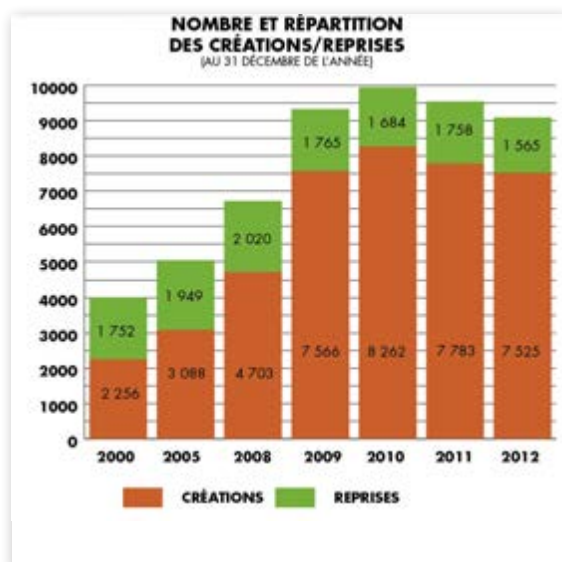
Cette enquête révèle également que 51% des projets de recrutement en coiffure, esthétique et hydrothérapie sont jugés difficiles par les employeurs. Cela signifie en effet, qu'il y a une inadéquation importante entre les demandeurs d'emploi inscrits en coiffure et leur employabilité et que ce décalage ne se résout pas au fil des années. Notons que Pôle Emploi classe dans la catégorie « maîtrise confirmée » du métier environ 18% des demandeurs d'emploi, lesquels rappelons-le ont toute liberté de s'inscrire dans cette catégorie sans qualification, ni expérience.

Ceci doit nécessairement conduire à la mise en place de dispositif (de type POE : Préparation Opérationnelle à l'Emploi) permettant aux plus motivés d'entre eux d'apprendre le métier ou de se perfectionner dans leurs acquis afin d'augmenter leur chance d'insertion et ainsi répondre aux besoins réels des entreprises, qui ne peuvent jouer l'approximation : on ne confie la tête d'un client qu'à un collaborateur dûment formé aux techniques du métier !

La coiffure, un métier qui attire

L'impact du régime de l'auto-entrepreneuriat sur le renouvellement économique du secteur

EDITION OCTOBRE 2013 - DONNEES AU 31/12/2012



En 2012, on a dénombré 7 525 créations d'entreprises et 1 565 reprises. Après une année 2010 de tous les records, l'année 2012, à l'identique de 2011, voit un ralentissement des immatriculations, lesquelles sont passées en dessous de celles de 2009, avec une baisse à la fois des créations et des reprises, demeurant néanmoins au global à un niveau élevé. En 2012, 35 % des immatriculations ont été enregistrées dans les 3 grandes régions économiques que sont l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

À ce nombre élevé d'immatriculations répond celui, tout aussi conséquent, des fermetures d'entreprises: plus de 7 750 enregistrées en 2012 représentant une progression de 3,1% par rapport à 2011. Bien que conséquente, la progression des fermetures ralentit nettement après deux années où elle dépassait les 10%.

Parmi ces fermetures, on observe une progression très importante des défaillances d'entreprises. En effet, à l'identique de l'ensemble des activités B to C (Business to Consumer) fragilisées par l'atonie de la consommation des ménages, les services aux particuliers affichent de fortes évolutions. Le secteur de la coiffure a été fortement touché avec 872 défaillances (sources ALTARES), soit une progression de 14% par rapport à 2011.

L'activité de coiffure à domicile a véritablement explosé ces dernières années, le nombre d'activité a triplé en 12 ans. L'arrivée du nouveau régime de l'auto-entrepreneuriat au 1^{er} janvier 2009 a eu une emprise considérable sur la création en coiffure en général et à domicile en particulier : plus de 50% des créations pures ont à nouveau opté pour ce régime en 2012.

Mais attention, s'il est facile de s'installer à domicile (investissement peu coûteux, qualification exigée moindre qu'en salon...), il n'est pas si évident d'en vivre: le challenge de taille étant de trouver une clientèle pérenne et

suffisante sur une zone de chalandise près de chez soi !

Le nombre d'auto-entrepreneurs dans notre secteur, dissimule à n'en pas douter un certain malaise économique : comment ne pas faire un lien entre la saturation du nombre d'activité, la perte de plus de 9 000 emplois en 4 ans et le fait qu'aujourd'hui, 49% des activités de coiffure ne comptent aucun salarié ! L'entrepreneuriat est aujourd'hui pour partie une solution permettant de créer son propre emploi.

Dans le contexte économique aussi atone, le pari de l'entrepreneuriat reste osé et la pérennité des projets demeure fragile.

Qu'en est-il des reprises d'entreprise ?

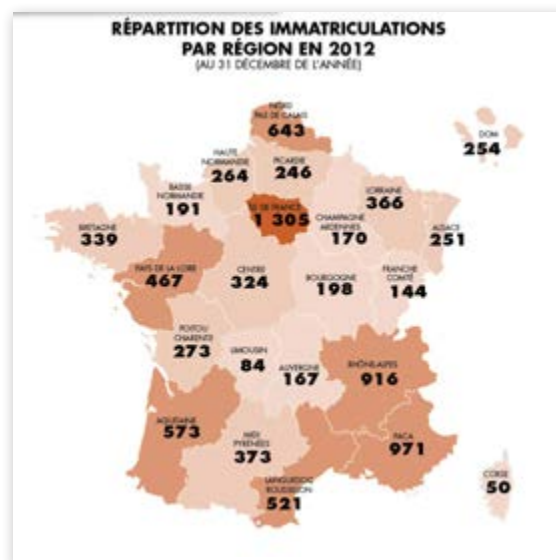
Malgré une légère embellie en 2011, où les reprises avaient à nouveau atteint le niveau de 2009, elles enregistrent en 2012 une chute très importante de près de 11%.

Avec 1 565 reprises, on atteint le niveau le plus faible depuis 15 ans (1 568 reprises en 1998). A l'époque toutefois, le taux de reprise était de 40%, il n'est aujourd'hui que de 17,2% ! Le boom attendu des reprises (qu'auraient du provoquer les départs des chefs d'entreprises issus du baby boom) n'a jamais eu lieu, c'est au contraire à un boom des créations qu'on a assisté, lequel semble toutefois amorcer un ralentissement de sa progression.

Diverses explications peuvent être avancées sans toutefois être pondérées : les salons à reprendre situés en milieu rural ou en zone périurbaine sont parfois dotés de locaux vieillissants et de matériel obsolète, devenant alors parfois difficiles à transmettre. A contrario, si l'emplacement commercial est bon, alors la vente du fonds peut s'opérer au profit d'une autre activité. Par ailleurs bien que le taux de couverture du financement bancaire soit plus élevé dans le cas d'une reprise (près de 90% du coût d'installation contre 50% en moyenne pour les créations pures) la création d'entreprises reste mieux financée en matière d'aides et de subventions. Enfin les gérants n'ont pas toujours bien préparé leur transmission.

De même, certaines formes de transmission type SARL se font parfois par cession de parts,

ce qui ne permet pas de les comptabiliser dans les mouvements d'entreprises suivis par l'INSEE.

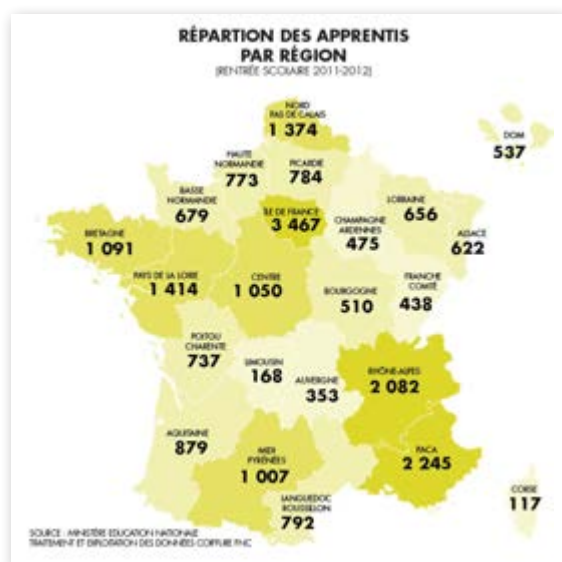


	2000	2005	2008	2009	2010	2011	2012
CRÉATIONS	2 256	3 088	4 703	7 566	8 262	7 783	7 525
REPRISES	1 752	1 949	2 020	1 765	1 684	1 758	1 565
TOTAL	4 008	5 037	6 723	9 331	9 946	9 541	9 090

La coiffure, un métier qui attire

Deuxième grand secteur de l'artisanat en matière d'apprentissage

EDITION OCTOBRE 2013 - DONNEES AU 31/12/2012



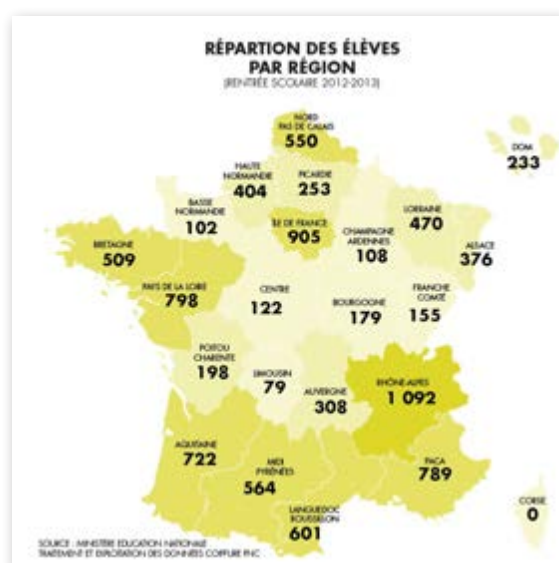
Avec 22 250 apprentis (rentrée scolaire 2011/2012) et 9 517 élèves sous statut scolaire (rentrée 2012/2013), la coiffure est très investie dans la formation des jeunes. En terme de formation et pour être complet, il convient également d'ajouter à ce chiffre plus de 4 000 contrats de professionnalisation en cours en 2012.

Le nombre d'apprentis en cours de formation poursuit la baisse amorcée depuis la rentrée scolaire 2006/07 : avec -1,4% d'effectifs par rapport à la précédente rentrée, cette baisse s'est toutefois ralentie à la rentrée scolaire 2011/2012. Les apprentis en BP voient leur effectif en léger recul pour la première année, tandis que celui

des apprentis en CAP baissent toujours mais à un rythme qui se ralentit considérablement.

Pour la formation s'exerçant par la voie scolaire, le nombre d'élèves poursuit également la baisse amorcée depuis la rentrée scolaire 2007/08, soit 9 517 pour la rentrée 2012 contre 10 000 en 2011. La rentrée scolaire 2012 connaît sa plus forte chute sur la période, -4,9%. Par rapport à la précédente rentrée, les mentions complémentaires baissent légèrement en effectif, passant de 885 élèves à 842. Les effectifs en CAP perdent quant à eux 455 élèves et comptent 8 630 élèves. 45 élèves sont quant à eux en section BAC Pro perruquier posticheur.

9 |



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA COIFFURE

36, RUE DU SENTIER ■ 75082 PARIS CEDEX 02

T : 01 42 61 53 24 ■ F : 01 42 60 02 08 ■ CONTACT@FNC.FR

AFFILIÉE À L'UNION PROFESSIONNELLE ARTISANALE 

Les effectifs formation, variable d'ajustement

	2000 - 2001	2005 - 2006	2009 - 2010	2010 - 2011	2011-2012	2012-2013
APPRENTIS-BMIII			170	183	273	NC
APPRENTIS-BP	6722	9142	9713	9890	9725	NC
APPRENTIS-CAP	15066	14230	12687	11852	11655	NC
APPRENTIS-MCS	326	658	675	646	597	NC
TOTAL APPRENTIS	22114	24030	23245	22371	22250	NC
SCOLAIRES	8722	10555	10439	10097	10008	9517
TOTAL FORMES	30836	34585	33684	32468	32258	NC

Si la coiffure ressent comme d'autres secteurs les effets négatifs de la crise, la baisse des effectifs est également due au creu démographique des générations cibles et constitue en même temps une variable de réajustement à la baisse des emplois : sur la période 2008 à 2012, la baisse des effectifs en apprentissage a participé à hauteur de 20% aux 9 000 emplois perdus du secteur.

Avec plus de 36 000 jeunes en cours de formation (apprentis, élèves et contrats de professionnalisation), la coiffure demeure un métier qui attire les jeunes, leur permettant d'accéder rapidement à un emploi et demain à l'entrepreneuriat dans le cadre d'un cursus complet allant du niveau V (le CAP), au niveau III (le Brevet de maîtrise), en passant par le Brevet professionnel de niveau IV.

Les défis de la reconquête économique

Un contexte économique pénalisant et une densité commerciale importante

EDITION OCTOBRE 2013 - DONNEES AU 31/12/2012

La coiffure est un métier qui n'a jamais cessé d'attirer, pour autant, aujourd'hui la concurrence pour les quelques 60 000 salons et près de 20 000 activités hors salon est extrêmement forte, entraînant sur certaines zones géographiques une véritable saturation.

Avec une clientèle très exigeante, zappeuse, et, un contexte économique difficile entraînant des arbitrages budgétaires (espacements de visites, alternance de différents modes de consommation), la rentabilité et la pérennité des activités sont fragilisées : plus que jamais l'emplacement, la disponibilité commerciale, la cohérence du concept marketing, son originalité parfois, la qualité du service et la politique tarifaire sont des éléments de choix concurrentiels déterminants. La capacité des chefs d'entreprise à s'adapter à ce contexte, la pertinence de la politique tarifaire et marketing, la vente additionnelle de produits capillaires et la maîtrise des outils de gestion sont des leviers indispensables pour assurer la pérennité des activités.

Sur l'année 2012 à nouveau, la consommation des ménages en berne se traduit par une diminution globale du chiffre d'affaires du secteur, -2,2 % en volume et -0,9 % en valeur. Les 6 premiers mois de l'année 2013, semblent rester sur le même rythme, tout en ayant tendance à s'accélérer en valeur (source INSEE).

Les défis à relever

Le contexte économique n'explique pas tout. Ce n'est pas une fatalité contre laquelle on ne peut rien. Comment expliquer que dans le même temps, d'autres professions connexes poursuivent leur développement malgré le recul du pouvoir d'achat.

Il convient au-delà des offres entrée de gamme, de développer par ailleurs une montée en gammes des services de coiffure, et d'accompagner les clients sur le chemin du retour vers les salons en dehors du nécessaire entretien de la chevelure : du simple entretien du cheveu au plaisir de prendre soin de soi !

Il est par ailleurs de plus en plus nécessaire de poursuivre le développement de l'offre et de sa diversification pour faire du salon de coiffure un espace beauté globale (manucuring, maquillage et autres prestations « bonne mine », espace de vente et de conseils sur les produits et les accessoires pour cheveux, prestations express et protocole de soins des cheveux, lissage...).

Enfin, travailler parallèlement sur la valeur perçue du service coiffure pour en améliorer la tarification, est une des clés incontournables des défis à relever dans les prochaines années.

Des problématiques structurelles à résoudre

Mais espérer relever les défis que rencontre le secteur de la coiffure aujourd'hui serait illusoire sans chercher à résoudre en parallèle les problématiques structurelles que rencontre la profession :

- des taux horaires de prestations les plus faibles du secteur des services aux ménages et des salaires en conséquence très bas,
- des tailles moyennes d'entreprises aujourd'hui insuffisantes pour assurer la nécessaire évolution et diversification des services,
- le renforcement nécessaire des compétences des chefs d'entreprises en gestion, management et marketing opérationnel.

Des atouts à valoriser ou vers une évolution nécessaire du métier et des salons de coiffure ?

La coiffure demeure un formidable gisement d'emplois, elle est présente sur tout le territoire national et détient aujourd'hui un potentiel de développement important pour peu qu'elle sache prendre les virages nécessaires à sa mutation tant d'un point de vue commercial que dans le renforcement de ses compétences en gestion, management et marketing, mais également en matière de structuration, les tailles moyennes des entreprises de coiffure étant aujourd'hui insuffisantes pour assurer la nécessaire évolution et l'incontournable diversification des services.

GLOSSAIRE

EDITION OCTOBRE 2013 - DONNEES AU 31/12/2012

La notion d'entreprise et d'établissement : une entreprise désigne tout organisme dont l'activité aboutit à vendre des biens ou des services sur un marché. Lorsque la personnalité morale de l'organisme n'est pas distincte de celle de son propriétaire, on est amené à parler d'entreprise individuelle. Une entreprise, structure juridique unique (identifiée par son SIREN, numéro unique à 9 chiffres) peut exercer son activité au sein de plusieurs établissements ayant chacun un SIRET différent, numéro à 14 chiffres, dont les 9 premiers correspondent au SIREN.

Exemple : une entreprise de coiffure en SARL peut exercer son activité au sein de 2 établissements (2 salons) ayant 2 adresses physiques différentes dont l'un est désigné comme l'établissement principal.

Dans le descriptif des établissements nous avons introduit depuis 2009, en plus des catégories «**Salon**» et «**Hors salon**» (**domicile**), la **catégorie « Inconnu »**. En effet, depuis cette date, la qualité du fichier SIRENE s'est dégradée quant à sa codification APRM (Activité Principale exercée selon le Registre des Métiers). Le code NAF de la coiffure est 9602A, l'APRM comporte une lettre de plus (A ou B) et qualifie l'activité en salon et hors salon (domicile). Sur la base des champs «**raison sociale**» et «**enseigne**» nous avons opéré un travail de qualification

nous permettant sur l'année 2010 de qualifier environ 20 000 établissements sur les 25 000 inconnus du fichier. Les établissements que nous n'avons pas été en mesure de requalifier sont dits d'APRM inconnu.

L'emploi : les chiffres présentés sont issus de la base de données Séquoia de l'ACOSS et des URSSAF, alimentée par les bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les BRC sont remplis par les établissements employeurs du régime général exerçant leur activité en France (métropole et DOM) qui déclarent aux URSSAF leurs cotisations sociales, les différentes assiettes salariales (plafonnée, déplafonnée, CSG) donnant lieu à cotisations ou allègements, ainsi que leurs effectifs salariés.

Cette source recense les établissements employeurs (*) du secteur privé et les effectifs associés. Un recul de 5 ans est disponible.

(*) Seuls les établissements ayant au moins un salarié au 31/12/2012 sont ici dénombrés.

Sources : exploitation, analyse et traitements statistiques de fichiers INSEE/SIRENE, ACCOSS/URSSAF, Ministère de l'Education Nationale, RSI et Pôle Emploi. Toute utilisation ou reproduction des données sont autorisées avec la mention obligatoire "SOURCES FNC".